

Cadre réservé à la commission pédagogique

- Accord **Signature :**
 Refus

Fiche de candidature 2020/21- DU

Je postule à la formation suivante :

NOM et Prénom :

NOM de naissance :

Né(e) le : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel : Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ (obligatoire)

Le coût de la formation est pris en charge :

- Par moi-même** Et, le cas échéant : je suis en cursus initial
 Par mon employeur ou un organisme financeur (ANFH, FIFPL, AFDAS, Conseil régional, Pôle emploi,...)

Nom

Adresse

Code postal : Ville : Contact :

Courriel : Téléphone : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Merci de ne pas joindre de chèque à votre dossier de candidature

Pour rappel, **les frais de dossier administratifs** à l'université pour l'année 2020-2021 sont **obligatoires** et conditionnent la remise du diplôme. Ils sont dus par le stagiaire en cas de non prise en charge.

L'accord de prise en charge signé par le financeur devra nous parvenir dans les meilleurs délais.

L'université se réserve le droit d'annuler une formation si le seuil de stagiaires requis n'est pas atteint

Fait à :

Signature :

Le :

Localisation :

Université de Paris
UFR IHSS
Bât. Olympe de Gouges
8 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Adresse postale :

Université de Paris
UFR IHSS
Service Formation Professionnelle
Case 7058
75205 Paris cedex 13